Image not found or type unknown

Droit sur un enfant majeur

Par **edna**, le **16/05/2009** à **18:26**

Bonjour,

Mon fils de 20 ans veut quitter mon domicile pour aller vivre chez un copain majeur. Sur jugement du tribunal j'ai obtenu sa garde a ses 17 ans.

Le copain vit encore avec sa mère qui est sans activité, sans ressources.
Quels sont mes droits si je veux m'opposer a ce depart et quelles seraient mes obligations s'il vivait dans cette famille.

Par **Tisuisse**, le **17/05/2009** à **23:18**

Bonjour,

Réponse : aucun droit de l'en empêcher : il est majeur, il fait ce qu'il veut.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés